



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard



Matelot de la salle des machines

Qu'est-ce qu'un matelot de la salle des machines?

Le matelot de la salle des machines aide les officiers mécaniciens à assurer le fonctionnement, l'entretien et la réparation des composantes du système de propulsion, de même que des machines et appareils auxiliaires à bord des navires. Il vérifie les indicateurs de l'équipement et les paramètres de fonctionnement des différents appareils à l'aide d'instruments technologiques. Il travaille sur tous les types de navires de la Garde côtière canadienne, des brise-glace aux navires sondeurs en passant par les baliseurs.

Quel cheminement scolaire ou professionnel dois-je suivre?

- Un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent est exigé.
- Une formation acceptable dans un domaine connexe tel que la mécanique, peut être un atout.
- Cours de formation aux mesures d'urgence en mer.
- Examen de Transports Canada menant à l'obtention du certificat de matelot de la salle des machines ou d'adjoint de la salle des machines.
- En accumulant du temps de mer et en suivant des cours de perfectionnement, le matelot de la salle des machines peut obtenir un brevet d'officier mécanicien.

Où puis-je étudier?

- L'Institut maritime du Québec offre la formation aux mesures d'urgence en mer à Lévis (région de Québec).

Quelles sont mes possibilités de carrière?

- Officier mécanicien
- Mécanicien industriel
- Divers postes dans la Fonction publique fédérale

Quels qualités et intérêts sont essentiels?

- Apprécier le travail manuel
- Avoir de l'intérêt pour le fonctionnement des systèmes et pour les technologies
- Aimer le travail d'équipe
- Être attiré par le travail en mer
- Être capable de travailler selon des horaires irréguliers
- Et évidemment, avoir le goût de l'aventure et des voyages!

Revenu annuel initial moyen: 44 000 \$

La majeure partie des équipages de la Garde côtière canadienne travaillent suivant un horaire dit de jours de relâche, soit une période de 14 à 42 jours en mer suivie d'une période de repos équivalente, sans perte de rémunération.

Pour en savoir plus

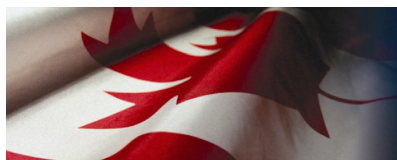
Garde côtière canadienne, Région du Québec : www.marinfo.gc.ca

Garde côtière canadienne, site national : www.ccg-gcc.gc.ca

Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime : www.csmoim.gc.ca

Institut maritime du Québec : www.imq.qc.ca (pour la formation aux mesures d'urgence en mer)

Transports Canada : www.tc.gc.ca (section maritime)



Canada